

PROTECTION DE LA NATURE CIGOGNE D'ALSACE

Valeur : 0,60 F

Couleurs : noir, bistre rouge, bleu vert

50 timbres à la feuille



Dessiné et gravé en taille-douce
par CAMI

Format horizontal 22 x 36
(dentelé 13)

VENTE

anticipée le 12 mai 1973 à STRASBOURG;

générale le 14 mai 1973.

La série des timbres-poste consacrés à la Protection de la Nature se poursuit cette année avec le raton laveur de la Guadeloupe et la cigogne d'Alsace.

La famille des Ciconiidés, à laquelle appartient la cigogne d'Alsace, réunit 18 espèces réparties dans le monde, caractérisées par de larges ailes propices aux inlassables vols planés : dans nos régions d'Europe occidentale, la plus connue est la Cigogne blanche, qui a en réalité un plumage blanc et noir, rehaussé par le rouge du bec et des pattes.

Nichant primitivement dans les forêts, sur des troncs ou des moignons de hautes branches, elle s'est accoutumée à s'installer sur des cheminées ou des toits, là où la population, qui la considère comme un porte-bonheur, lui prépare comme support des roues de voitures ou de vastes paniers plats.

En mars ou avril, les mâles reviennent les premiers de leurs quartiers d'hiver, et occupent les nids habituels, pour les défendre et les restaurer : ces constructions, au cours des années, atteignent des dimensions importantes et un poids de plusieurs centaines de kilos.

Après l'arrivée des femelles, ces nids sont le théâtre de cérémonies rituelles, de salutations réciproques, accompagnées de claquements de bec, qui sont les parades nuptiales du couple. Plus tard, trois à six œufs sont couvés par les deux adultes pendant trente jours. Les petits sont ensuite nourris et protégés par les parents ; ils sont émancipés à soixante-dix jours, mais ne sont aptes à la reproduction qu'au bout de trois ou quatre ans.

On voit des nids de cigognes depuis quelques années en certains points de la Côte-d'Or ou de la Loire-Atlantique ;

mais la localisation traditionnelle demeure la Lorraine, l'Alsace, et en particulier le Bas-Rhin. Quel que soit le site, la cigogne choisit en effet les régions humides, car elle se nourrit de batraciens, de petits mammifères (taupes et mulots), d'insectes, de vers, de mollusques, qu'elle attrape dans les prés et champs au cours de promenades à une allure compassée.

Mais justement en Alsace, le dépeuplement des cigognes ne cesse de s'accentuer : il n'y avait que 12 couples en 1972 contre 18 en 1971 et 173 en 1948. Une expérience de réintroduction a été tentée près de Sélestat, à Kintzheim : dans un enclos à ciel ouvert de 120 ares, vivent 60 spécimens originaires du Maroc.

Sur les 15 qui volent déjà librement, 10 pensionnaires, à l'époque de la migration, ont choisi la liberté, en répondant à leur instinct, et la population se passionne pour l'aventure de leur retour.

Ce n'est pas seulement pour le sentiment ou le pittoresque que la cigogne d'Alsace « fait partie du paysage » : elle en est un élément écologique. Elle témoigne de l'importance de la plaine du Ried, la nappe phréatique accompagnant le cours du Rhin : tout ce pays demeure ainsi d'une constante fraîcheur, et, grâce au filtrage à travers les sédiments traversés, il bénéficie d'une eau remarquablement pure.

A une époque où sévit la pollution, il serait regrettable que des drainages profonds asséchent cette région, en envoyant, pour des raisons agricoles ou industrielles, à la rivière, donc à l'égout, une telle source de vie, de nature saine et de beauté intacte.

Ce timbre illustré par la cigogne d'Alsace rappelle donc les préoccupations que souleva déjà en 1969 l'émission consacrée à la Charte européenne de l'Eau.

